CONCENTRE
ACTION
PERSISTANTE
3 MOIS

INSECTICIDE

Mouches - cafards - puces - moustiques

SPECIAL BATIMENTS D' ELEVAGE





IDENTIFICATION

- Alphaméthrine 15 g/l. Insecticide de la famille des pyréthroides.
- Désinsectisation des locaux d'élevage,

UTILISATIONS

L'Alphaméthrine est un insecticide qui **agit par contact et ingestion** sur un grand nombre d'insectes nuisibles à l'homme, de type suceur, broyeur ou piqueur : **blattes ou cafards, fourmis, araignées, punaises, tiques, puces, mouches, moustiques, mites, …**

Présente plusieurs effets :

- **Effet de débusquement**.
- **Effet d'abattage et de mortalité** : agit sur le système nerveux de l'insecte, provoque sa paralysie et sa mort.
- **Effet de barrage** : les insectes fuient les zones traitées.

AVANTAGES



- **Destruction rapide** entraînant la mort des insectes en 10 mn.
- **Rémanence exceptionnelle** grâce à une formulation très stable.
- Stable à la lumière et à la chaleur pour une durée d'action d'environ 3 mois.
- Inodore, non inflammable, ne tache pas.

MODE D'EMPLOI

Le local sera préalablement lavé et rincé.
Pulvériser le mélange sur murs, plafonds, plinthes et tous lieux où viennent se poser les insectes adultes. Contre larves et pulpes, traiter régulièrement jusqu'au point de ruissellement des lieux de reproduction.
Intervenir tôt avant les périodes d'infestations massives.

insectes volants/ insectes rampants
En pulvérisation : 1 l pour 1000 m² dans environ 99 l d'eau.
10 ml dans 1 litre d'eau pour 10 m² en pulvérisation.
100 ml pour 5 l d'eau pour 100 m² en pulvérisation.
En cas de fortes infestations ou de traitements sur surfaces sales, la dose d'emploi sera doublée.
La concentration de la dose d'emploi sera ajustée en fonction du mode d'application, du débit de l'appareil et du type de local à traiter. Se met instantanément en suspension dans l'eau.
Afin d'obtenir un mélange homogène, il est conseillé de verser dans un premier temps la dose adéquate d'insecticide, dans le pulvérisateur, et d'ajouter ensuite l'eau nécessaire.
Il est conseillé d'appliquer la solution avec soin sur toute la zone susceptible de servir de refuge aux insectes rampants (plinthes, placards, dessous d'éviers...) et sur les endroits fréquentés par les insectes volants (murs, encadrements de fenêtres et de portes…). Les abords des endroits difficiles d'accès devront être traités avec un soin particulier pour créer un effet de barrage. La quantité de solution appliquée ne doit pas atteindre le point de ruissellement pour favoriser la fixation du produit sur les parois.
Renouveler l'application si nécessaire en fonction du niveau d'infestation.

… /…

PRECAUTIONS D'EMPLOI

R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
S2	Conserver hors de portée des enfants.
S13	Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
S20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S35	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.
S36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S57	Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
SP1	Ne pas polluer l'eau avec le produit ou l'emballage.

Contient de l'Alphaméthrine ; peut entraîner une paresthésie.
« Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. »

TOXICITE

Les animaux ne doivent pas être en contact avec le produit.
Toxique pour les poissons et la faune aquatique.
DL 50 sur le rat par ingestion : > 2000 mg/kg

FORMULE GARANTIE

Matière active : 15 g/l d'Alphaméthrine.
Formulation : solution en suspension aqueuse miscible à l'eau.

- Insecticide de contact en suspension concentrée.
- Mécanisme d'action : Blocage des stimulis nerveux.
- Autorisation de mise sur le marché N° 8600589 du Ministère de l'Agriculture délivrée le 01/12/1986, sous le nom de FENDONA EL.
  Détenteur de l'AMM: BASF Agro S.A.S -21 Chemin de la Sauvegarde 69134 ECULLY

CARACTERISTIQUES

- Conditionnement : flacon plastique de 1 litre.
- Densité relative : à 20°C 1,01 à 1,02 g/cm^3.

Stockage : stocker le produit dans son emballage d'origine fermé, à l'abri du gel, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, et hors de portée des enfants.

Hygiène et sécurité : se reporter à la Fiche de Données de Sécurité gratuite sur simple demande.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Pendant l'utilisation, porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
Immédiatement après l'application, nettoyer le matériel de pulvérisation, changer de vêtements et rincer le visage et les mains à l'eau savonneuse.
En cas de contact avec la peau et les les yeux, laver immédiatement avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Ref 09310

09/12



15, avenue Foch - B.P.80032 –18201 SAINT AMAND CEDEX
Tél. 02.48.62.01.50 - Fax. 02.48.96.36.13 e.mail: info@deproma.com